



Après un siècle d'exode rural : urbanisation des campagnes ou renaissance du rural ?

Bertrand Hervieu, Secrétaire général du Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes (Ciheam)

Mon propos est de vous fournir un éclairage historique sur la question rurale telle qu'elle se pose au début de ce XXI^{ème} siècle et de tenter de vous expliquer pourquoi la problématique rurale et agricole revêt, dans la culture politique et territoriale française, une importance inégalée en Europe.

I. Retour historique sur la question rurale en France

L'histoire de la construction de la ruralité s'étale sur une dizaine de siècles. Elle commence avec la renaissance économique et urbaine des XII^{ème} et XIII^{ème} siècles, avec le développement des villes et leur affranchissement du système féodal, l'épanouissement de la figure du bourgeois et l'apparition des corporations. Les travaux de Duby montrent que, contrairement à ce qui se passe dans le reste de l'Europe, une économie rurale et paysanne pré-moderne émerge très tôt en France.

La poussée du capitalisme des XV^{ème} et XVI^{ème} siècles s'appuie, en France, sur le rural. La production industrielle se développe sur le modèle du « *domestic system* », opposé au « *factory system* ». Le développement du textile comme de la métallurgie fait appel à la main-d'œuvre rurale. La campagne est un lieu de production agricole, artisanale, voire protoindustrielle. L'acte des tisserands, en interdisant le rassemblement de plus de deux métiers à tisser sous un même toit, a eu pour effet de disperser les activités textiles sur l'ensemble du territoire. Quant à la métallurgie, elle s'installe le long des cours d'eau. Il n'y a donc pas de division du travail entre agriculture, artisanat et protoindustrie, mais une répartition équilibrée sur l'ensemble du territoire. Au début du XVII^{ème} siècle, 80 % de la production industrielle est répartie sur l'espace rural.

Sous le règne d'Henri IV, le « *factory system* » se développe. Par la volonté du roi, se met en place une armature industrielle planifiée : manufacture des armes à Tulle, des glaces à Saint Gobain, du drap à Sedan.

Cette industrialisation des campagnes est sans doute la raison pour laquelle la France et les pays occidentaux ont vu émerger une paysannerie libre du féodalisme alors que le servage se maintenait en Europe centrale. Les marchands bourgeois ont fait des paysans des travailleurs à domicile, le métier à tisser servant de gage. Les paysans passent ainsi d'un statut de dépendance de la protection nobiliaire à une dépendance du capitalisme montant.

À la fin du XVIII^{ème} siècle, en dehors de Paris qui avoisine le million d'habitants, la France ne compte aucune ville de plus d'un million d'habitants, contrairement à la Grande-Bretagne qui en compte une quinzaine. 85 % de la population vit encore dans les campagnes, et 85 % de la production vient des campagnes.

Cette stratégie de non concentration associée au protectionnisme se maintiendra jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle. En 1870, 80 % de la population française vit et travaille dans des communes de moins de 2 000 habitants.

Le Second Empire, qui s'inspire du modèle de la révolution industrielle anglaise et adopte une politique de libre échange, marque un tournant. La troisième révolution industrielle conduit aux premières concentrations industrielles sur le territoire français, et à la naissance du mouvement ouvrier. 1870 sera le début de l'exode rural qui durera un siècle. Cet exode s'accompagne d'un discours politique de survalorisation des campagnes, considérées comme le lieu de production de la richesse, la ville étant celui de l'ostentation et de l'écoulement de cette richesse.

La commune de Paris réactive le discours de l'anticoncentration urbaine (« *L'entassement des hommes, comme l'entassement des pommes, produit la pourriture* » (Marat). Après la commune, le désastre de Sedan et l'arrivée de Mac Mahon, les Républicains font eux aussi le choix délibéré de s'appuyer sur les campagnes et la paysannerie pour assurer l'essor politique de leurs idées politiques. « *Faisons chausser aux paysans les sabots de la République. Lorsqu'ils les auront chaussés, la République sera invincible* ».

Cette valorisation des campagnes s'accompagne d'une condamnation du « *domestic system* ». Les campagnes se spécialisent dans les activités agricoles, et on assiste à un exode rural non agricole, celui du « petit peuple sans propriété ».

Pour faire émerger une élite paysanne et la faire basculer dans le camp de la République, on met en place des institutions — en 1881, Gambetta crée le Ministère de l'agriculture sur le modèle du Ministère des colonies — et des dispositifs de crédit — Crédit agricole. On passe ainsi d'une campagne productrice de 80 % de la richesse nationale à un projet politique qui en fait le cœur de la République. Le vrai français est le soldat laboureur petit propriétaire : patriarcat, patrimoine, patrie (PPP). Les œuvres de Millet et Courbet s'inscrivent dans cette représentation.

En une soixantaine d'années, la France se vide de ses activités non agricoles, puis de ses populations fragiles, dans une idéologie d'enfermement et d'opposition à l'urbain et à l'altérité.

Cette politique sera un frein au développement agricole au profit de la constitution du patrimoine — jusqu'à la seconde guerre mondiale, la France n'assure pas sa couverture alimentaire — et débouchera sur la version agricole des ligues (les « chemises vertes ») constituées sur l'idée d'un espace agricole « conservatoire intouchable et infaillible ». « *La terre, elle, ne ment pas* ».

La France fait figure d'exception en Europe. Son modèle de la ruralité s'oppose totalement à celui de l'Angleterre où l'Acte des tisserands (1555) qui a empêché le développement de l'artisanat rural, les lois scélérates punissant de la peine de mort le vagabondage sur les chemins, et le mouvement des enclosures qui privent les *bordagers* des servitudes collectives, ont très tôt vidé les campagnes du petit peuple et favorisé la concentration du prolétariat dans les centres urbains. La ville est le lieu de la production, les campagnes anglaises sont le territoire de l'aristocratie, l'espace de la chasse, des plaisirs et du paysage. On y développe un art de vivre mais non un art de travailler. Quels que soient les changements sociaux qui ont traversé la société anglaise depuis, la campagne est demeurée un « environnement ».

Les pays du Nord, eux non plus, n'ont pas écrit leur identité à partir des campagnes. Ils se sont d'abord pensés autour des villes hanséatiques, du commerce, de l'échange, de la finance, et en regardant le grand large. L'espace rural est resté un véritable *no man's land*.

Quant aux campagnes méditerranéennes, elles étaient un lieu de production de richesses, comme dans le modèle français, mais pas un lieu de vie. On s'y rendait pour travailler, éventuellement pour y séjourner quelques jours dans un cabanon, mais on n'y habitait pas. La société s'est construite autour du paradigme de la ville, lieu de la protection et de la sécurité de toutes les populations et du village, qui servait de modèle aux villages eux-mêmes.

Des siècles durant, la France s'est donc démarquée des autres pays européens en pensant le rural comme le lieu par excellence de la production et de la richesse nationales, le lieu de la construction de la République à travers la propriété privée de la terre, du patriotisme et des identités.

II. La place actuelle des espaces ruraux en France

Le XX^{ème} siècle est marqué par l'exode rural, mal vécu par une population française vivant encore sur l'imaginaire rural légué par son histoire.

Aujourd'hui, c'est-à-dire à la fin de l'exode, la France rurale accueille 13 millions d'habitants. Elle se décompose en quatre types d'espaces distincts, mais qui sont tous des espaces de changement et de mobilité.

Le premier est l'espace périurbain, à la périphérie presque immédiate des grandes villes. Les taux de croissance démographique y sont les plus élevés, principalement du fait de soldes migratoires positifs. Certaines classes supérieures viennent y chercher un certain agrément, tandis que les ménages plus pauvres peuvent y trouver des logements à un coût plus modéré.

Le deuxième est le rural en voie de périurbanisation. Ce sont notamment les zones sous influence de la région parisienne, jusqu'à 200 km de Paris. Ces espaces sont jeunes, actifs et très dynamiques sur le plan démographique. Ils font l'objet de conflits d'usage très forts entre les populations souches (rurales) et les nouveaux arrivants aux modes de vie urbains. Dans certaines des communes appartenant à ces espaces, plus aucun élu n'est issu du milieu agricole.

Le troisième espace est le rural intermédiaire structuré autour de pôles urbains. En général, les chefs-lieux d'arrondissement sont en forte croissance, au détriment des petites communes environnantes dont la population est plus ou moins vieillissante.

Dans ces trois catégories d'espace rural, la fonction résidentielle est devenue dominante.

Enfin, il reste l'espace rural compris dans la « diagonale aride », de la plaine de la Meuse jusqu'aux Pyrénées centrales. À l'exception de la région Champagne-Ardenne, l'exode a là aussi cessé, mais ce tarissement est en partie dû au vieillissement de la population (Massif Central).

La recomposition de ces espaces ruraux s'est jouée autour de six ruptures.

- Première rupture : l'effacement du monde agricole, devenu minoritaire, y compris dans l'espace rural de la diagonale aride. Il représentait 50 % de la population en 1950, il représente aujourd'hui moins de 10 %. Ce recul conduit à une confrontation entre une logique productive et une vision résidentielle et moins travailleuse et s'accompagne de nombreux conflits d'usage.

- La deuxième rupture est liée à la modernisation de l'agriculture et l'amélioration de la productivité agricole. Le rôle nourricier de l'espace rural français s'est considérablement amoindri dans l'esprit des populations : les spectres de la famine se sont éloignés, l'alimentation représente moins de 10 % du budget des ménages et nous vivons dans une société d'abondance et d'insouciance par rapport à la question de la ressource alimentaire.

- La troisième rupture naît de la revendication de mobilité et d'autonomie partagée par tous les individus, qu'ils soient résidents, ruraux ou agriculteurs. Les sociétés rurales sont passées de paradigmes patrimoniaux à des paradigmes fondés sur la mobilité.

- La quatrième rupture concerne le changement radical du rapport à la terre, du rapport au sol. Le monde agricole a effectué une révolution dont il n'avait pas mesuré les conséquences. Les nombreuses formules juridiques (groupement foncier agricole, SCI, société civile d'exploitation agricole, etc.) conçues pour préserver la propriété foncière et assurer la transmission des exploitations, ont engendré trois types de conséquences :

- d'abord, la séparation entre le capital exploité et la famille, au point que des agriculteurs sont à la tête d'exploitations plus en tant que salariés que propriétaires ;

- ensuite, le passage d'une vision collective du sol comme patrimoine privé à celle d'un sol devenu outil de travail, voire outil financier, pour les uns, espaces touristiques, ludiques ou environnementaux pour les autres ;

- enfin, la découverte de l'extraordinaire mobilité de la géographie agricole, avec les naissances et les délocalisations de bassins agricoles autorisées par la dérégulation des marchés et la diminution des coûts de transport, comme en témoignent, notamment, les productions porcines et viticoles.

- La cinquième rupture est celle du rapport au travail. C'est dans l'espace rural que l'on rencontre les catégories sociales les plus précaires : un tiers des ouvriers, en général les moins qualifiés et les plus fragiles, vivent dans les communes rurales. Pour ces populations, les difficultés, et, surtout, le coût du déplacement entre le lieu de résidence et le travail multiplient les risques de précarisation.

- Enfin, la sixième rupture est liée au basculement du mode de représentation de la nature. L'urbanité est le support de courants d'aspiration profonde à une nature « naturelle », dans le prolongement des espaces résidentiels, opposée à une nature productive et domestiquée. Le statut de l'animal depuis cinquante ans illustre parfaitement cette transformation : à l'après-guerre, disparition de l'animal sauvage (auquel on oppose l'animal domestique) et émergence de l'animal de rente ; dans les années 70, apparition de l'animal de compagnie qui devient, en 2000, l'animal thérapeutique.

Si le XX^{ème} siècle a ouvert une page radicalement nouvelle pour les campagnes françaises, le tournant qui se profile au début du XXI^{ème} siècle introduit de nouveaux enjeux.

- Tout d'abord, la gestion des espaces ruraux. La fonction résidentielle, sans intégration d'un projet agricole, ne pourra pas prendre en charge cette gestion. Il faut se battre contre l'effacement des territoires agricoles. Le débat sur la multifonctionnalité de l'agriculture n'est pas encore épuisé.

- Ensuite, la ruralité résidentielle pose la question du lien social et de l'appartenance citoyenne des individus (qu'ils soient anglais, comme en Dordogne, ou résidents périurbains). La citoyenneté ne peut être réservée à la stabilité.

- dernière question : celle de la clarification de la relation culturelle entretenue avec une nature devenue instrument de production.

Débat

Jean-Paul COGGIA : le développement du tourisme entraînera-t-il la disparition des agriculteurs, notamment des agriculteurs de montagne ?

Bertrand HERVIEU : la réponse à cette question relève de la volonté politique. La loi qui vient d'être promulguée fait un choix très clair : celui d'une France à 130 000 exploitations agricoles qui assureront 80 % des matières premières, et, éventuellement, de 250 000 petites structures qui devront combiner les sources de revenus (agricoles, touristiques...).

Le fait que cette politique soit orientée uniquement vers les exploitations productives est décevant. Certes, la France doit conserver son rôle de première puissance agricole et je ne suis pas loin de penser que, pour y parvenir, elle devra poursuivre la concentration de l'appareil de production en maintenant la qualité de ses produits. Mais d'autres exploitants, qui retirent des revenus d'activités complémentaires (tourisme, par exemple), mériteraient un soutien spécifique.

Henri de NAVACELLE : les propriétaires sont-ils les partenaires d'une politique de l'État ? Quelles sont les conséquences de la PAC et de la loi d'orientation agricole sur le lien entre propriétaire et locataire du foncier.

Bertrand HERVIEU : la propriété foncière est une question intéressante. Certains propriétaires adoptent une logique productiviste et de rentabilité. D'autres adoptent des logiques plus patrimoniales, en accord avec une vision de l'espace à long terme. Les termes du débat ont besoin d'être redéfinis, et le rôle de l'Etat est à clarifier.

Les conséquences du droit à paiement unique ne sont pas encore connues. J'ai été personnellement hostile à une telle idée, car j'estime que la PAC ne devrait pas contribuer à transformer l'agriculteur en rentier. En 1999, nous n'avions pas retenu l'idée d'appliquer à l'agriculture le dispositif des fonds de commerce car nous pensions qu'il s'agissait d'un moyen de mettre les exploitations sur le marché et d'accélérer le processus de concentration. Nous avons choisi de réguler et d'amortir ce processus. On peut aujourd'hui prédire que, dans dix ans, la France recensera 130 000 exploitations dont les surfaces seront comprises entre 400 et 500 hectares.

Yvon EMILE : le Massif Central continue à perdre 30 000 habitants par an. Le vieillissement en Auvergne et en Limousin est aggravé par le retour des retraités dans leur pays d'origine. La région ne retient que 10 000 jeunes diplômés sur les 15 000 qu'elle produit. Vous avez également identifié l'augmentation des activités de loisir dans les espaces ruraux, ce qui n'est pas dépourvu d'effets en matière d'aménagement du territoire.

Cette épopée républicaine a été reformulée sous la V^{ème} République : faire de l'espace agricole un espace à part avec un point de convergence : la propriété foncière. « L'homme, le produit, l'espace » (Pisani). Mais le projet, de politique, est devenu économique. Il s'agit de faire de l'agriculture un secteur productif et compétitif. Avec le soutien de la PAC, la France est ainsi devenue le premier producteur européen, et le premier exportateur mondial de produits transformés.